

## Mais où sont les proverbes d'antan ? Du *Dialogus creaturarum* à ses traductions françaises (1482-1550 ca)

Maria Colombo Timelli<sup>1</sup>

Recibido: 06/06/2022 / Aceptado: 28/10/2022

**Résumé.** Composé en Italie au XIV<sup>e</sup> siècle, le *Dialogus creaturarum* fut traduit trois fois en français : deux fois en prose vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, une fois en vers autour de 1540. Dans ce recueil de 122 fables, les proverbes jouent un rôle majeur : non seulement ils résument la morale de chaque apologue, mais ils en marquent la structure interne, nettement bipartite entre *delectare* et *docere*. Cet article essaie de comparer le traitement que les traducteurs réservent aux proverbes, avec une attention particulière pour la dernière version, où l'enchaînement des distiques dans un texte organisé en strophes contribue parfois à leur effacement.

**Mots clés :** *Dialogus creaturarum* ; *Dialogue des creatures* ; *Destruction des vices* ; moyen français ; proverbes (traduction de).

### [es] “Mais où sont les proverbes d'antan?” De *Dialogus creaturarum* a sus traducciones francesas (1482-1550 ca)

**Resumen.** Compuesto en Italia en el siglo XIV, el *Dialogus creaturarum* fue traducido tres veces al francés: dos veces en prosa hacia finales del siglo XIV y una vez en verso alrededor de 1540. En esta recopilación de 122 fábulas, los proverbios desempeñan un papel importante: no solo resumen la moraleja de cada apólogo, sino que marcan la estructura interna, claramente bipartita entre *delectare* y *docere*. Este artículo intenta comparar el tratamiento que los traductores reservan a los proverbios, con una atención particular a la última versión, donde el encadenamiento de dísticos en un texto organizado en estrofas contribuye en ocasiones a su eliminación.

**Palabras clave :** *Dialogus creaturarum*; *Dialogue des creatures*; *Destruction des vices*; francés medio; proverbios (traducción de).

### [en] “Mais où sont les proverbes d'antan?” From *Dialogus creaturarum* to its French Translations (1482-1550 ca)

**Abstract.** Composed in Italy in the fourteenth century, the *Dialogus creaturarum* was translated three times into French: twice in prose at the end of the fifteenth century, once in verse around 1540. In this collection of 122 fables, proverbs play a major role: not only do they summarize the moral of each apologue, but they mark its internal structure, clearly bipartite between *delectare* and *docere*. This article compares the treatment of the proverbs in these translations, with particular attention to the last one, where the embedding of distichs in a text organized in stanzas sometimes leads to their loss.

**Keywords :** *Dialogus creaturarum*; *Dialogue des creatures*; *Destruction des vices*; Middle French; proverbs (translation of).

**Sommaire.** 0. Quelques repères. 1. Les proverbes dans le *Dialogus creaturarum* : fonction, mise en page, forme. 2. Proverbes « en contraste ». 3. Bilan.

**Cómo citar:** Colombo Timelli, M. (2022). « Mais où sont les proverbes d'antan ? Du *Dialogus creaturarum* à ses traductions françaises (1482-1550 ca) ». *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*. Vol. 37, Núm. 2 : 151-158. <https://dx.doi.org/10.5209/thel.82393>

## 0. Quelques repères

Œuvre à succès, le *Dialogus creaturarum* a connu une abondante transmission dans sa version latine originale<sup>2</sup>, puis dans ses traductions en néerlandais, français, anglais<sup>3</sup>. Il s'agit d'un recueil de 122 « dialogues » entre deux, parfois trois ou plus, « créatures » de Dieu, suivant l'ordre de la Genèse : planètes, étoiles, éléments (dialogues 1-12), pierres et métaux (13-24),

<sup>1</sup> Università degli Studi di Milano, [maria.colombo@unimi.it](mailto:maria.colombo@unimi.it)

<sup>2</sup> Composé au XIV<sup>e</sup> siècle par un auteur italien dont l'identité est controversée, le *Dialogus* est conservé dans quinze manuscrits et douze éditions (dont huit incunables) parues jusqu'en 1511. L'édition critique est en cours par Carmen Cardelle de Hartmann et Estrella Pérez-Rodríguez, dont on verra les deux études préparatoires : Cardelle de Hartmann et Pérez-Rodríguez, 2010 et 2014.

<sup>3</sup> Néerlandais : *Twispraec der creaturen*, 5 incunables entre 1481 et le début du XVI<sup>e</sup> siècle (Pettegree et Walsby, 2010, n. 9741, 9744, 9746, 9749, 9750 ; éd. Rijn 2015) ; français : deux versions en prose exactement contemporaines (1482), une en vers (1539-1549), dont il sera plus amplement

végétaux (25-36), poissons et reptiles (37-48), oiseaux (49-84), animaux terrestres (85-120), homme (121-122)<sup>4</sup>. Chaque dialogue est quant à lui rigoureusement bipartite : l'apologue – introduit par un titre et une illustration (miniatures dans les manuscrits, bois gravés dans les imprimés<sup>5</sup>) et clos par un proverbe – est suivi d'un commentaire / moralisation, section éminemment compilatoire, où sont réunis tant des citations tirées des *auctoritates* que d'autres *exempla*.

Nous allons nous concentrer ici sur les traductions françaises, dont voici la tradition :

- version en prose anonyme : ms BnF, fr. 151, daté 29 juin 1482 (*P*) ; l'*editio princeps* précède d'environ deux mois : Gouda, Gheraert Leeu, 20 avril 1482 (*Gfr*) ; le même éditeur publia cinq fois la version latine : à Gouda en 1480 (ici : *Glat*), 1481 et 1482, puis à Anvers en 1486 et 1491 ; ainsi que la version néerlandaise : Gouda, 1481 et 1482 ; suit encore l'édition parisienne de Michel Le Noir, 1505, sous le titre *La destruction des vices et enseignement des vertus moralisé* (BnF, Rés. R-1342 numérisé en couleur dans Gallica) ;
- version en prose de Colard Mansion, datée elle aussi 1482 : ms Vienne, ÖNB (Cod. Vindob. Palat. 2572, dorénavant *W*) ; ms en mains privées (ici : *B*)<sup>6</sup> ;
- version en vers : *La destruction des vices* de « maistre Jehan Gontier », ca 1539-1549<sup>7</sup> : ms Paris, BnF, fr. 1552 (ici : *V*).

Après avoir analysé la collocation et le rôle des proverbes dans les trois traductions françaises du *Dialogus* (§ 1), nous allons nous concentrer sur les modalités par lesquelles chaque adaptateur transpose ces formules en français, en mettant notamment en relief les choix de Jean Gontier (§ 2). Bien que limité, le corpus envisagé – fondé sur le même texte-source – et sa concentration chronologique permettent, me semble-t-il, des remarques d'un certain intérêt : coïncé entre les contraintes auxquelles le proverbe est soumis et celles de la forme qu'il a lui-même adoptée, l'auteur de la version rimée, tout comme les deux prosateurs qui l'ont précédé, exploitent pleinement la part de liberté que leur accorde la langue de leur temps.

## 1. Les proverbes dans le *Dialogus creaturarum* : fonction, mise en page, forme

Loin d'y représenter un élément anecdotique, les proverbes jouent dans le *Dialogus creaturarum* – toutes versions confondues – un rôle doublement essentiel :

- véritable point de bascule entre la première et la seconde partie<sup>8</sup>, ils sont assumés par un des personnages de la fable, situant ainsi le recueil dans la tradition de l'épique animalière plutôt que dans celle de la fable ésopique<sup>9</sup> ;
- et encore, sur le plan didactique – explicitement revendiqué dans le recueil<sup>10</sup> –, ils expriment l'enseignement à tirer de l'apologue, tout en préparant l'insertion d'autres récits exemplaires, souvent tirés de l'histoire antique, illustrant la même leçon<sup>11</sup>.

question ci-dessous ; anglais : une seule édition, ca 1530 (*The Dialogues of Creatures Moralysed* : éd. Kratzmann et Gee, 1988). Je synthétise ici les informations sur la tradition textuelle, tant en latin que dans les langues vulgaires, réunies dans Colombo Timelli, 2020c.

<sup>4</sup> Les chimères ne manquent pas : sirène (dialogue 38), hydre (45), licorne (88) ; les dialogues 97-105 ont pour protagonistes des animaux exerçant des métiers : singe scribe, « cameleopard » peintre, « laurus » marinier, lion chasseur, « tragelaphus » maçon, buffle cordonnier, bœuf cuisinier, chevreuil jongleur, lièvre juriste.

<sup>5</sup> L'iconographie est prévue dans onze manuscrits latins sur quinze, ainsi que dans toutes les éditions imprimées ; pour plus de détails, on verra Colombo Timelli, 2020a.

<sup>6</sup> Pierre Ruelle en a fourni une excellente édition critique, basée sur le manuscrit de Vienne, le seul connu à l'époque : Ruelle, 1985. Sur le manuscrit *B* et son programme iconographique, cf. König, 2012.

<sup>7</sup> Voir Brun, 2010-2011.

<sup>8</sup> On remarquera que la transition est régulièrement signalée par un intertitre dans les deux manuscrits de Colard Mansion (Colombo Timelli 2020b) ; le traducteur en vers introduit la seconde partie sous la didascalie « L'Acteur ».

<sup>9</sup> La question est plus nuancée : bien qu'exprimés par les « créatures » elles-mêmes, et non pas par le narrateur, les proverbes du *Dialogus creaturarum* constituent néanmoins la leçon à tirer d'une expérience paradigmatique, en s'approchant par conséquent de l'*epimythion* de la fable. Quelques observations à ce propos dans : Johnson, 2018 : 110 ; Mann, 1984 : 97-98 ; Schulze-Busacker, 1992 : 8.

<sup>10</sup> Même en négligeant les déclarations liminaires exprimées dans le prologue (sur lequel on verra Viet, 2016), la Table des matières affirme elle aussi l'orientation didactique du recueil. La version latine comprend de fait deux *indices* : le premier présente les titres des « dialogues » dans l'ordre, alors que la *Secunda tabula* constitue une sorte d'index alphabétique des sujets avec renvoi à l'apologue qui les illustre : « *Abstinencia longam et sanam vitam donat, quere dyalogo centesimo tercio ; Accusare non debet alium eodem crimine deprehensus, dyalogo septuagesimonono ; Actores malorum et consencientes in eis pari pena puniuntur, dyalogo decimo octavo...* » (cit. de *Glat*, cahier n.n., 4r). Au moins un des manuscrits latins conservés (BnF, lat. 8512, accessible dans Gallica) contient à la fin, parmi d'autres *indices* (dont celui des *Notabilia*, à savoir des proverbes, selon l'ordre des dialogues), une table alphabétique des « sujets ». Les deux Tables – titres et « enseignements » – sont réunies en une seule dans les versions en prose française sans pour autant que le but didactique disparaisse ; traduction anonyme : « Chy après s'ensieuit une table contenant les nombres des capitres de che livre, de quoy chascun dyalogue parle, et quel [*P* : lequel] enseignement et doctrine nous est en ycelluy [*P* : y. livre] donné » (*Gfr*, A2r) ; « Le XIII [dyalogue] est d'une pierre precieuse smaragdus nommé [*P* : nommée smaragdus] et de l'anel, qui nous enseigne que les bons pour leur bonté sont d'un chascun à estre prisiez et honnorés » ; *Gfr*, A2v) ; chez Colard Mansion, le titre de la Table est plus sobre : « Cy commence la table de ce present volume intitulé Le Dyalogue des creatures » (*B*, premier cahier n.n., 2v<sup>b</sup> ; *W* : pas de var.), alors que les intitulés des chapitres gardent la double structure : [XIV] « De l'esmeralde et de l'anneul, qui nous enseigne que les bons pour leur bonté sont d'un chascun à estre prisiez et honnorez » (*B*, premier cahier n.n., 3r<sup>a</sup> ; *W* : pas de var.) ; de même dans la traduction en vers : « Table des chappitres de ce present livre nommé et intitulé La destruction des vices », p. 1r ; « De l'esmeralde et de l'anneaul enseigne qu'on doit priser et honorer les bons serviteurs de Dieu, c. XIII » (p. 1v). Dans toutes mes citations, ici et plus loin, je n'enregistre pas les variantes purement graphiques.

<sup>11</sup> En citant Jean Céard, Nora Viet parle, à propos des recueils de récits brefs moralisés publiés entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et les années 1520, d'une « 'loi du commentaire', allégorique ou non, qui veut que tout récit soit accompagné d'une interprétation, d'un métadiscours, obéissant à un pro-

Cette importance est confirmée par la mise en page : dans les versions en prose, que ce soit dans les imprimés ou dans les manuscrits, les proverbes sont très régulièrement précédés par une « marque de ponctuation » au sens large ; leur repérage n'en est que facilité, ainsi que leur aspect de « citation » à la fois intratextuelle<sup>12</sup>, dans la mesure où ils sont pris en charge par un personnage, et extratextuelle, en tant que renvois à des « textes » autres :

- pour la version en prose anonyme, l'incunable (*Gfr*) signale les distiques par une lettre d'attente destinée à être remplacée par une majuscule peinte<sup>13</sup> ; dans le ms *P*, dont la décoration est inachevée<sup>14</sup>, la plupart de ces lettres initiales sont rubriquées (sinon, restent les réserves), mais sans que cette marque soit spécialement réservée aux proverbes ;
- les deux manuscrits de la version en prose de Colard Mansion, richement décorés, présentent de nombreux pieds-de-mouche bleu et rouge, éventuellement des majuscules dorées, ce qui nuit à l'identification rapide des proverbes ; si on les repère, c'est grâce à l'intertitre rubriqué qui suit, introduisant le commentaire moral (par ex. : « L'exposition à la fable precedente ») ;
- la version en vers renonce à tout marquage graphique, en adoptant un système relativement simple et régulier, qui consiste à séparer la « fable » du commentaire par la didascalie « L'Acteur » ; qu'il précède cette intervention et soit donc intégré aux propos d'un personnage, ou qu'il la suive pour être confié à une voix extradiégétique, le proverbe perd et son autonomie et sa visibilité dans la page.

La forme elle aussi isole les proverbes dans les versions en prose : rime et rythme interrompent le suivi du texte en attirant nécessairement l'attention du lecteur, ce qui ne saurait être le cas dans la version en vers.

Un exemple permettra de mesurer les différences. Dans le Dialogue 38, un jeune marinier « *impudicus et luxuriosus* » se laisse attirer dans la mer par la voix harmonieuse d'une sirène ; le voyant se noyer, la sirène commente, dans la version latine : « *Vir qui mulieri credit laquum sibi tendit* » (*Glat*, d5r).

- version anonyme : « Le josnencel [josnentel ; *P* : jovenencel], tout furieux d'amours, sault hors de la navire pour le serayne acoller et enbrachier, mais elle s'en va [*P* : ala] son chemin et le laisse [*P* : laisa] noyer en la mer et dit : 'Souvent [*S* rubriqué dans *Gfr*, lettre d'attente dans *P*] l'homme se dechoit qui de femme conseil [*P* : consail] croit' » (*Gfr*, d2v) ;
- Colard Mansion : « Le jonencel [*W* : jouvencel] estoit si enflambé de la luxure d'elle qu'il ne sentoit comme riens de soy mesmes, pour quoy il se mist dedens les undes de la mer affin qu'il usat d'elle comme promis lui avoit. Et quant elle le vey dedens les undes, elle delaissa icellui ou peril, et ainsi morut, sans l'aydier [*W* : le a.] ; et en nagent [*W* : nageant] par la mer comme elle soloit [*W* : souloit] de sa nature, dist : 'L'omme qui la femme croit à son col la corde rechoit' » (*B*, 43v<sup>a-b</sup>).

Dans la traduction en vers, non seulement ce n'est plus la sirène qui prononce le proverbe, mais celui-ci inaugure dans le passage attribué à l'Acteur une série d'affirmations sentencieuses dont il se distingue difficilement :

Ce voyant qu'il nageoit sur la mer | Par sa luxure luy fut amer | Car en navigant il se noya. | La seraine si s'en va mocquer, | À soy plus ne le veult invoquer, | Au fond de la mer se submergea, | En icelle le laissa nohier | Par luxure où print tallant | Et dont il perist finablement. | *L'Acteur* | Pour ce, qui par trop croit en femme | croy de luy mesmes se diffame. | L'homme qui est tropt impudique | Se destruit en fin, est infame, | Remply de deshonneur, de blasme... (*V*, 81v).

## 2. Proverbes « en contraste »

Les versions françaises du *Dialogus creaturarum* offrent un cas d'espèce exceptionnel pour une analyse des choix opérés par trois traducteurs différents vis-à-vis de la même source<sup>15</sup>, les deux premiers ayant travaillé dans un créneau temporel extrêmement rapproché et dans la même forme-prose, le troisième à quelques décennies de distance et optant pour le vers ; le traitement des proverbes en particulier, en tant que structures linguistiques autonomes et formellement reconnaissables, permet de s'interroger sur ces modalités d'adaptation dans une langue autre et de mesurer combien la notion même de figement – indissociable pour nous de la notion « proverbe » – n'était

toctole de lecture précis, selon une succession d'étapes préétablies et inflexibles » (Viet, 2013 : 118). Sur le rapport qui s'installe entre « récit » et « commentaire », entre autres dans le *Dialogue des créatures*, en verra encore Viet, 2016.

<sup>12</sup> Ce n'est pas un hasard si, dans les deux copies de la version de Colard Mansion, le pied de mouche signale au même titre les proverbes et les répliques de dialogue.

<sup>13</sup> Gheraert Leeu avait adopté le même système dans ses éditions du texte latin (*princeps*, 1480) et néerlandais (*princeps*, 1481).

<sup>14</sup> Le copiste a laissé des réserves au début de chaque Dialogue, destinées à autant d'enluminures, non exécutées.

<sup>15</sup> La question du modèle suivi par chacun d'entre eux se pose évidemment : si Colard Mansion et le traducteur anonyme ont dû se baser sur un texte proche de celui de *Glat* (Gouda, 1480), l'identification de la source suivie par le traducteur en vers est bien plus délicate, non seulement parce que les versions latines en circulation au XVI<sup>e</sup> siècle – imprimées surtout – sont plus nombreuses (liste dans Colombo Timelli, 2020c), mais aussi parce que les contraintes formelles des vers contribuent à éloigner le texte-cible du texte-source.

manifestement pas à l'œuvre à l'époque<sup>16</sup>. Comment nos traducteurs ont-ils donc réagi vis-à-vis des proverbes latins qu'ils rencontraient dans le *Dialogus* ?

Comme on a pu le constater (Colombo Timelli, 2020c), tant Colard Mansion que le traducteur anonyme respectent les traits formels des proverbes émaillant les fables latines : structure en distiques, rime ou assonance, verbe au présent (valeur atemporelle et universalisante), auxquels peuvent s'ajouter un sujet impersonnel ou indéfini et un adverbe indiquant la fréquence (cf. Schulze-Busacker, 1985 : 15-16). Les procédés adoptés et les résultats obtenus ne sont cependant pas semblables : Colard Mansion tend en effet à conserver le lexique latin ainsi que, grâce à la proximité des suffixes latin et français, les rimes, jusqu'au calque ; alors que le traducteur anonyme, même lorsqu'il garde des mots directement dérivés de la source, les situe rarement à la rime.

Le Dialogue 32 peut être proposé à titre d'exemple. Attirée par la beauté et par le parfum de ses fleurs, une perdrix demande au rosier de lui en offrir quelques-unes ; généreusement, celui-ci l'invite à s'approcher et à se servir des roses les plus belles. Mais les épines piquent les pattes de l'oiseau, qui s'éloigne aussitôt et constate :

« *Rose pulcre sunt et care, spine quoque amare* » (*Glat*, c8v).

« Roses souefves [*P* : *souef*] et plaisans sont au cueillier plusieurs poindans » (*Gfr*, c7r).

« Les roses sont belles et chieres, mais les espines sont ameres » (*B*, 36v<sup>b</sup>).

Fondé sur l'opposition *rose / épine*, qui a donné lieu à d'autres expressions proverbiales<sup>17</sup>, dans ce contexte particulier le dicton permet de passer de l'épisode ponctuel à son interprétation générale, exposée dans la seconde partie du chapitre : les richesses mondaines (*divicie mundane*), à savoir les roses, attirent les hommes en causant soucis (*cogitaciones*), craintes (*timorem*), tentations (*temptacionem*) et finalement mort et damnation (*interitum et perdicionem*), autant de malheurs associés aux épines.

Le texte en vers est assez bref pour qu'on puisse le citer en entier :

En ung jardin avoit ung rosier | Plain de rouses, là se voust poser | La perdrix ; regardant ses rouses, | Le priant là faire ses pauses, | S'aprouche, monte sur sa branche, | <...> | S'encline, luy dit : « Ma doulce seur, | De monter sur moy soie assehur. | Prans de mes rouses les plus belles, | À ton commandement toutes telles | Qu'elles sont, prans en et hault et bas, | Car je ne les te reffuses pas. » | Ainsi que la perdrix sur le rosier | Volloit (*voulloit*), et espines de picquer | Son pié, dont elle fut contraincte, | Disant : « L'espine m'a destraincte. | Combien que la rose soit belle | Toutefois l'espine oust telle : / Elle m'a picqué jusques au sang » (*V*, 70v).

Le dernier vers surtout, avec le retour à la première personne (*m'*), nuit à l'isolement de la phrase proverbiale et par conséquent à son identification.

Dans quelques cas, les formes très proches utilisées par les deux traducteurs en prose confirment l'existence d'un patrimoine commun de parémies auquel ils puisent lorsque la version latine le leur suggère ; dans le Dialogue 73<sup>18</sup> par exemple, l'oiseau rapace nommé *yson* (sorte de vautour ou de milan), après avoir toujours pratiqué la rapine, décide, une fois vieilli, de s'amender ; n'y arrivant pas, il conclut avec amertume :

« *Qui non prius bona capit nec in senectute sapit* » (*Glat*, g5v).

« Qui a pechié s'abandonne en jonesse de bien faire ne scet que c'est en viellesse » (*Gfr*, g3v).

« Qui a pechié s'abandonne en jonesse ne scet que c'est de vertu en viellesse » (*B*, 83r<sup>a</sup>).

Ici encore, le proverbe permet de basculer de la situation contingente de l'oiseau de proie à une réflexion de portée générale sur la nécessité de mener une vie moralement irréprochable dès son plus jeune âge. La traduction en vers insiste sur la même idée, mais la distribue entre les propos de l'*yson* et ceux de l'Acteur :

[Yson] Dist en soy mesmes : « Puisque ainsi va | Que en jennesse jamais bien n'aprins, | Ma viellesse toute telle sera, | Et deussé je estre [*e.* en interligne] de mort reprins. » | L'Acteur | Par ce dont bien appert qu'en jennesse | On doit bien faire et bien congreger | Affin qu'on puisse en sa viellesse | De ses biens faiz se nourir, esberger (*V*, 136r-v).

L'oiseau réfléchit uniquement sur sa propre expérience, entièrement exprimée à la première personne (*n'aprins, ma viellesse, deussé je estre...*), ce qui exclut toute généralisation ; quant à l'Acteur, malgré la formule *bien appert*

<sup>16</sup> Sur la variation des parémies en diachronie, on verra notamment Otto et Darbord, 2012 ; pour le domaine français, ces considérations de Claude Buridant gardent toute leur valeur : « Il faudrait certainement adopter, pour l'étude des locutions sentencieuses au Moyen Âge, une attitude souple en ayant de ces locutions une représentation scalaire ou concentrique, depuis un noyau dur où se rangeraient les proverbes que l'on pourrait appeler 'prototypiques' jusqu'aux formules figées non métaphoriques [...] étant donné que seraient communs à cet ensemble, sur le plan formel : la concision, la fixité ; sur le plan pragmatique : le caractère universel » (Buridant, 1999 : 506).

<sup>17</sup> Cf. *TPMA*, vol. 9, *Rose* 1.2 et 1.3 ; non attesté dans le *DMF*, ni dans *Huguet*, le proverbe est enregistré dans le *Thresor de sentences dorees et argentees* de Gabriel Meurier (1577) sous la forme *Nulle rose sans espine* (p. 139).

<sup>18</sup> Il s'agit du Dialogue 65 dans le recueil en vers ; ayant sans doute sous les yeux une copie lacunaire du texte latin, le traducteur a rattaché le début du Dialogue 60 à la fin du Dialogue 68 : les numéros 61 à 67 disparaissent ainsi ; cf. Brun, 2010-2011 : 55-56.

que, les vers qui suivent délayent tellement le « proverbe » que celui-ci en vient à assumer la forme d'une phrase à visée édifiante sans plus<sup>19</sup>.

Sans être fréquents, des cas existent où « maistre Jehan Gontier » s'efforce de demeurer proche de la formulation latine ; on relève alors des reprises lexicales (mots ou morphèmes, que je souligne) :

- Dialogue 3 : [...] disant : « Qui bon recteur a | Autre eslire il ne conviendra » (*V*, 19v)  
 « *Qui bonum rectorem habet nunquam elegat peiorem* » (*Glat*, a4r)  
 « Quant ung bon et juste pasteur auras, que pieur [*pienr*] n'aye aultre ne queras » (*Gfr*, a3v)  
 « Qui a bon recteur n'eslise [*W* : *autre*] pieur » (*B*, 4r<sup>b</sup>)
  - Dialogue 7 : « Bonne corection se doit pourter, | Toutes choses en gré supporter » (*V*, 28r)  
 « *Correptores amare debemus et portare* » (*Glat*, a6v)  
 « Nous amerons en tous tamps et saison qui de nos vices font correction » (*Gfr*, a6r)  
 « Nous devons amer et comporter noz correcteurs et ceulx qui nous enseignent la discipline de bien vivre » (*B*, 8v<sup>b</sup>)
  - Dialogue 22 : « Pour ce est il qui est bon, pur et nect | Dort seurement de cueur parfaict » (*V*, 53r)  
 « *Est qui bonus atque purus semper dormiat securus* » (*Glat*, c1v)  
 « Cil sans crainte [*carinte* ; *P* : *carite*] sera qui sans pechié vivra » (*Gfr*, c1r)  
 « Cellui qui est et bon et pur puet dormir en son lit asseur » (*B*, 26r<sup>a</sup> ; mq dans *W*)
  - Dialogue 28 : [...] disant : « À ses biens facteurs | On doit à jamais estre serviteurs » (*V*, 64v)  
 « *Semper ad benefactores simus boni servitores* » (*Glat*, c6r)  
 « Tousjours à nos bienfaiteurs serons nous bons serviteurs » (*Gfr*, c4v)  
 « Soions tousjours bons serviteurs à ceulx qui nous sont bienfaiteurs » (*B*, 32v<sup>b</sup>)
  - Dialogue 63 [= *DC* 71] : En disant : « Nul en prospérité | Ne doit vivre en crudelité » (*V*, 131v)  
 « *Nullus in prosperitate vivat in crudelitate* » (*Glat*, g4r)  
 « Combien que tu soyes riche et puissant, se ne seras tu à nulluy tort faisant » (*Gfr*, g2v)  
 « Aucun en sa prospérité ne doit vivre en crudelité » (*B*, 81r<sup>a</sup>)
  - Dialogue 100 [= *DC* 109] : « Fol est cil qui est sehur d'avoir de l'or | Le laisse pour avoir plus grant tresor » (*V*, 205r)  
 « *Qui securus est ex auro non amittat pro thesauro* » (*Glat*, 11v)  
 « Et ung pau avoir certainement [*ccertainement*] mieulx vault que plus douteusement » (*Gfr*, 12r)  
 « Cil qui seur est de son avoir nel doit perdre pour autre avoir » (*B*, 123v<sup>b</sup>)
- À d'autres occasions, la proximité avec la source latine se décèle aussi, mais la forme strophique entraîne la disparition de la rime en annulant le distique :
- Dialogue 25 : « Sur ce bien noter que pour ung bien | Plusieurs sont gardés et consollés » (*V*, 58v)  
 « *Propter unum bonum multi sunt protecti et consulti* » (*Glat*, c3v)  
 « Souvent sont par ung bon et saige pluseurs gardés de maint oultraige [*oultraiga*] » (*Gfr*, c3r)  
 « Pour un seul bien moult d'hommes sont bien conseillez et avec ce deffendus » (*B*, 29r<sup>a-b</sup>)

<sup>19</sup> Les proverbes qui opposent *jeunesse* / *vieillesse* sont évidemment nombreux : cf. *TPMA*, vol. 6, *Jung* 4 (*Jung und alt*) ; vol. 1, *Alt* 6 (*Alt und jung*) ; les plus proches du nôtre, dans la mesure où ils s'appuient sur ce que l'on apprend pendant son jeune âge, sont : *car ce que on a appris an jonesce on le maintient volentiers en viellesce* (Morawski 1925, n. 2417 var.) ; *ce qu'en aprent en sa jonesce vuet l'en coutumer en viellesce* (Di Stefano, 2015 : 897b, *jeunesse*).

- Dialogue 29 : « Pour ce, si nous voullons avoir santé | Ung docte medecin debvons [*d.* en interligne] querir » (*V*, 66v)
  - « <D>*octum medicum queramus si salutem peroptamus* » (*Glat*, c6v)
  - « Qui de maladie veult avoir garison saige medecin quera par election » (*Gfr*, c5r-v)
  - « Le sage medecin querons se estre garis desirons » (*B*, 33v<sup>b</sup>)
- Dialogue 90 [= *DC* 98] : [...] se prent à dire : | « Tel cuide venger son ire | Bien souvent qui au double l'acroist » (*V*, 186v)<sup>20</sup>
  - « *Mala perpetravit vindictam qui per ipsam perdit vitam* » (*Glat*, k1r)
  - « Souvent poursieut sa grevance qui d'aultruy cherche [*cherte*] vengeance » (*Gfr*, k1r)
  - « Cil souvent pourquiert sa grevance qui d'autrui cherche la vengeance » (*B*, 111v<sup>b</sup>)
- Dialogue 94 [= *DC* 103] : « La gulle fait mourir maincte gent | Plus que glaive à perdicion » (*V*, 194v)<sup>21</sup>
  - « *Plus per gulam moriuntur quam in bello perimuntur* » (*Glat*, k4v)
  - « Plus que de raison boire et mengier feront à l'homme ses jours abregier »<sup>22</sup> (*Gfr*, k5r)
  - « Par la gueule sont plus de gens occis que en bataille ne sont d'hommes murdris » (*B*, 117r<sup>a</sup>)

Quelques-uns des passages cités ont déjà montré comment le développement des proverbes de la source latine sur plusieurs vers, éventuellement aussi entre les deux voix d'une « créature » et de l'Acteur, en provoque la disparition.

La paraphrase peut s'étendre sur trois, quatre vers, voire davantage :

- Dialogue 37 (3 vers) : L'Acteur | « Et pour ce il vient icy à noter | Qui chemyne avec son ennemy, | Que on ne se doit point esmerveiller | S'il luy survient dueil, mal ou esnuy » (*V*, 80r)
  - « *Qui cum inimico vadit non est mirum si tunc cadit* » (*Glat*, d4r-v)
  - « Qui en son ennemy s'affie se met en peril de sa vye » (*Gfr*, d2r)
  - « Celui qui croit son ennemi n'est merveille s'il est trahy » (*B*, 42v<sup>b</sup>)
- Dialogue 86 [= *DC* 94] (4 vers) : En disant : « Qui veult viel parvenir | De vielles gens ne se doit mocquer : | Ne scet s'en [un mot barré] l'aeage pourra venir, | S'il vient viel on le pourra mocquer » (*V*, 180r)
  - « *Qui desiderat senescere senes non debet despiciere* » (*Glat*, i6v)
  - « Qui à viellesse content parvenir doibt anchienes gens en honneur tenir » (*Gfr*, i6r)
  - « Qui à viellesse veult venir les vieulx doit en honneur tenir » (*B*, 108r<sup>b</sup>)
- Dialogue 75 [= *DC* 83] (5 vers) : L'Acteur | « Sur ce vient à noter que plus vivent | Gens sobres que ne font gens golluz, | Et les pitieulx aussi survivent ; | Les envyeulx en fin leur sont tolluz, | Leurs biens par leurs envyes abolluz<sup>23</sup> » (*V*, 157r)
  - « *Sobrii plus durant quam gulosi, pii quam invidiosi* » (*Glat*, h5v)
  - « Longue vie engendre sobresse, gloutonnie ne cognoit viellesse » (*Gfr*, h4v)
  - « Longue vie engendre sobresse, et glouton ne vient à viellesse »<sup>24</sup> (*B*, 94v<sup>a</sup>)
- Dialogue 105 [= *DC* 114] (8 vers !) : Disant : « C'est une chose difficile | Et une chose certes dure : | Seroit la personne habille | Qui à autrui sa vraye nature | Vouldroit oster ; bien d'aventure | Seroit autrement la faire vivre | Que le pourceau qui en ordure | Vid (*sic*), autrement ne pourroit vivre » (*V*, 215v)

<sup>20</sup> Proverbe bien connu : sous sa forme la plus courante, *venger* a pour COD *sa honte* ou *son deuil* (cf. *TPMA*, vol. 9, *Rache*, 2.5 ; Morawski, 1925, n. 2336-2351 ; Hassell, 1982, H68 ; Di Stefano, 2015 : 1753a, *venger* ; 866c, *honte*) ; parmi les variantes, on lit dans *Galien Rethoré* : *tel cuide venger son honneur qui croist son deshonneur* (Paris, Antoine Vêrard, 1500, f. 91v).

<sup>21</sup> Cf. *TPMA*, vol. 11, *Tod*, n. 999 : *Plures gula quam gladio moriuntur* ; n. 1002 : *la goulle tue plus de gens que les cousteaulx ne font* ; Hassell 1982, « Proverbs in other languages », G1 : *Gula plures occidit quam gladius* ; Di Stefano 2015 : 826b, *gueule*.

<sup>22</sup> Pour cette idée en particulier – les excès avancent la mort – cf. *TPMA*, vol. 11, *Tod*, n. 1001 (*Certainement mainte personne Par menger a esté enferme Et en est mort avant son terme*, Christine de Pizan, *Proverbes moraux*) et 1003 (*Par faire excès la mort s'avance* : Antoine de la Sale, *Saintré* ; Jean Miélot, *Proverbes*, n. 237).

<sup>23</sup> Participe passé de *abolir*, attestée dans le *Testament* de François Villon, également à la rime (*DMF*).

<sup>24</sup> Voir ci-dessus, note 22.

« *Remutare aliquem de natura est pena dura* » (*Glat*, 15v)

« Chose moult difficile entreprenent qui vielle coustume changier entent » (*Gfr*, 17r)

« À l'omme sage est chose dure d'aucun lui muer sa nature » (*B*, 130r<sup>b</sup>)

### 3. Bilan

Dans le *Dialogus creaturarum* latin déjà, les proverbes constituaient, comme on l'a dit, un élément portant : reconnaissables de par leur forme versifiée, aisément mémorisables, ils occupent la place centrale de chaque « dialogue », et en synthétisent la leçon morale à retenir<sup>25</sup> ; loin de représenter un simple ornement, leur suppression altérerait la structure même du recueil. Bien reconnues, tant la forme que la fonction de ces « proverbes d'antan » sont respectées par les deux traducteurs en prose, qui se sont efforcés, avec des résultats divers et parfois maladroits, de les reproduire.

La dimension édifiante / didactique du recueil n'est certes pas gommée par « maistre Jehan Gontier »<sup>26</sup>, qui pourtant dissimule l'élément gnomique en le noyant dans ses strophes. Deux explications peuvent être envisagées : soit le poète n'a pas repéré les proverbes dans le texte qu'il traduisait, soit il a refusé ou a été incapable de les conserver – peut-être par la difficulté que représentait la forme strophique qu'il avait adoptée. La première hypothèse paraît peu crédible, tant la forme même des proverbes latins les fait ressortir du contexte. La deuxième justification semble plus plausible : notre poète n'est franchement pas Ronsard... et la gaucherie de certains de ses vers rend souvent pénible la lecture de son recueil<sup>27</sup> ; il lui fut sans doute plus aisé de diluer des formules sentencieuses sur plusieurs vers que de créer de nouveaux distiques voire d'enchâsser dans ses strophes des proverbes déjà existants.

Pour revenir enfin sur la question qui nous occupe, à savoir dans quelle mesure des textes « en contraste » nous permettent de mieux saisir ce qu'était un proverbe à des stades de langue révolus, l'analyse comparée de nos trois traductions offre quelques éléments de réponse. Ce sont les traits formels qui s'avèrent être déterminants : tant la version originale que les deux traductions françaises en prose respectent scrupuleusement les lois du rythme, de la rime et de la construction binaire<sup>28</sup>, outre qu'utiliser les introducteurs habituels pour ce genre de discours cité (*verbum dicendi*, *car*, ou formules plus articulées<sup>29</sup>). L'absence de ces traits dans *La Destruction des vices* fournit une preuve ultérieure, quoique *a contrario*, de l'existence de ces mêmes lois : les longs développements qui remplacent la formule sèche, frappante, rapide, du distique, ne font sans doute qu'accroître la portée morale et édifiante de l'œuvre, mais les conséquences en sont lourdes ; sous la plume de « maistre Jehan Gontier », avec les « proverbes », c'est le cœur même des *Dialogues des creatures* qui se dissout jusqu'à disparaître.

### Références bibliographiques

- Brun, L., (2010-2011) « Une traduction française inconnue du *Dialogus creaturarum*. *La destruction des vices* de 'maistre Jehan Gontier' » in *Reinardus. Yearbook of the International Reynard Society*. Vol. 23, pp. 48-64.
- Buridan, C. (1999) « Nature et fonction des proverbes dans le Moyen Âge français : essai d'aperçu synthétique » in *Nouveaux Cahiers d'allemand*. Vol. 17, pp. 497-513.
- Cardelle de Hartmann, C. & E. Pérez-Rodríguez, (2010) « Text im Wandel und editorische Praxis : Der lateinische 'Contemptus sublimitatis' ('Dialogus creaturarum') in der handschriftlichen Überlieferung » in Forster, R. & R. Günthart (eds.), *Didaktisches Erzählen. Formen literarischer Belehrung in Orient und Okzident*. Frankfurt am Main, Peter Lang, pp. 21-40.
- Cardelle de Hartmann, C. & E. Pérez-Rodríguez, (2014) « Les auctoritates del 'Contemptus sublimitatis' ('Dialogus creaturarum') » in D'Angelo, E. & J. Ziolkowski (eds.), *Auctor et Auctoritas in Latinis medii aevi litteris. Author and Authorship in Medieval Latin Literature*. Firenze, SISMEL – Edizioni del Galluzzo, pp. 199-211.
- Colombo Timelli, M., (2020a) « En couleur ou en noir et blanc? Lire le *Dialogue des creatures* en 1482 » in Sacchi, L. & C. Zampese (eds.), *I colori del racconto* [En ligne]. Milano, Ledizioni, pp. 119-137. Disponible sur : <https://riviste.unimi.it/index.php/carteromanze/article/view/14584> [Dernier accès le 28 octobre 2022].
- Colombo Timelli, M., (2020b) « Colard Mansion, *Dialogue des creatures* : un second manuscrit, pour quoi faire? » in *Medioevo Romano*. Vol. 44, pp. 346-365.

<sup>25</sup> Je laisse de côté la question, peu pertinente ici, de l'origine des distiques latins : l'auteur du *Dialogus* peut les avoir inventés, ou traduits de sa langue maternelle, l'italien.

<sup>26</sup> Celle-ci est au contraire affichée dès le titre, *La destruction des vices*, qui reflète celui des dernières éditions du texte latin (*Destructorium vitorum* : Genève 1500 ; Lyon 1509 et 1511 ; en 1505, Michel Le Noir l'avait amplifié en *Destruction des vices et enseignement des vertus moralizé*). Non seulement, les prologues de *V* (au nombre de six, en vers et en prose, deux en latin : aucun ne traduit cependant celui du recueil latin) reviennent à plusieurs reprises sur le « sens moral » du traité et sur son but, à savoir « détruire les vices » et par là procurer le « saulvement » des lecteurs.

<sup>27</sup> Pour lui rendre justice, on reconnaîtra qu'il fut capable de remplir 240 feuillets recto-verso avec quelque 14 000 vers (Brun, 2010-2011 : 56-57).

<sup>28</sup> Les rares écarts que l'on peut relever tant chez Colard Mansion que dans la traduction anonyme confirment, plutôt qu'infirmer, les « règles » suivies.

<sup>29</sup> Introducteurs analysés dans Colombo Timelli, 2020c.

- Colombo Timelli, M., (2020c) « Traduire les proverbes en moyen français : petite enquête dans deux versions du *Dialogue des creatures* (1482) » in *Carte Romanze* [En ligne]. Vol. 8, n°2, pp. 231-253. Disponible sur : <https://riviste.unimi.it/index.php/carteromanze/article/view/13941> [Dernier accès le 28 octobre 2022].
- Johnson, J. R., (2018) « The churchman and the fox : Traces of renardie in the Archbishop's Renart » in *Reinardus. Yearbook of the International Reynard Society*. Vol. 30, pp. 94-123.
- König, E., (2012) *Streitgesprach der Geschöpfe : Le dyalogue des creatures. Das von Colard Mansion für Lodewijk van Gruuthuse übersetzte Fabel-Manuskript von 1482 mit 121 Miniaturen von zwei brügger Meistern*. Ramsen, Antiquariat Bibermuehle – Heribert Tenschert.
- Kratzmann, G.C. & E. Gee, (1988) *The Dialogues of Creatures Moralyzed : a critical edition*. Leiden, Brill.
- Mann, J., (1984) « Proverbial Wisdom in the *Ysengrimus* » in *New Literary History*. Vol. 16, n°1, pp. 93-109.
- Oddo, A. & B. Darbord, (2012) « Réflexion sur l'évolution des proverbes en diachronie » in Anscombre, J.-C. et al. (éds), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*. Paris, Armand Colin, pp. 260-278.
- Pettegree, A. & M. Walsby, (2010) *Netherlandish Books: Books published in the Low Countries and Dutch Books published abroad before 1601*. Leiden, Brill.
- Rijn, H., (2015) *Dialogus Creaturarum dat is Twispraec der creaturen*. Gheraert Leeu, z.n., z.p. Disponible sur : <https://www.dbnl.org/> [Dernier accès le 28 octobre 2022].
- Ruelle, P., (1985) *Le Dialogue des créatures, Traduction par Colart Mansion (1482) du Dialogus creaturarum (xiv<sup>e</sup> siècle)*. Bruxelles, Palais des Académies.
- Schulze-Busacker, E., (1985) *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Âge français*. Paris, Champion.
- Schulze-Busacker, E., (1992) « Proverbes et expressions proverbiales dans l'Esoppe de Marie de France » in *Romania*. Vol. 115, pp. 1-21.
- Viet, N., (2013) « La fortune des morales finales dans les narrations brèves de la première Renaissance (1485-1536) : herméneutique et poétique des genres » in *Réforme, Humanisme, Renaissance*. Vol. 77, pp. 113-129.
- Viet, N., (2016) « Une morale pour plaire? *Docere et delectare* dans les recueils de récits brefs de la première Renaissance (1485-1521) » in Garnier, I. et al. (éds), *Paroles dégelées. Propos de l'Atelier XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris, Classiques Garnier, pp. 713-732.

## Dictionnaires et répertoires

- Di Stefano, G., (2015) *Nouveau Dictionnaire historique des locutions. Ancien français, Moyen français, Renaissance*. 2 volumes. Turnhout, Brepols.
- DMF = *Dictionnaire du Moyen Français* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.atilf.fr/ressources/dmf/> [Dernier accès le 9 décembre 2022].
- Hassell, J.W., (1982) *Middle French Proverbs, Sentences and Proverbial Phrases*. Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies.
- Huguet = Huguet, E., (2004 : ressource électronique; 1925-1967 : 7 volumes), *Dictionnaire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris, Champion.
- Morawski, J., (1925) *Proverbes français antérieurs au XV<sup>e</sup> siècle*. Paris, Honoré Champion.
- TPMA = *Thesaurus Proverbiorum Medii Aevi*, Begründet von Samuel Singer; Hrsg. vom Kuratorium Singer der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften, Berlin · New York, de Gruyter, 1996-2002, 13 vol.